Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601147-20251215-1115122025D-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 5 décembre 2025
Date d'affichage et de
Publication : 18 décembre 2025

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Anne-France NAUDIN, Aurélie BAUR, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC, Sylvie LE PAN, Yolaine DE CRUZ.

Absents excusés ayant remis pouvoir :
- Damien RIBOUCHON ayant remis pouvoir à Maurice GAULAIN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Aurélie BAUR
- Marie-José JUGEAU ayant remis pouvoir à Christophe SAMZUN

Absente excusée n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO

Secrétaire de séance : Yolaine DE CRUZ

--*-*-*-*-*-*

11) CONVENTION AVEC LE CAUE DU MORBIHAN : FORMES D'HABITAT ET PAYSAGES BELLILOIS : UN GUIDE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR.

Vu la délibération n°25-146-B11 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du 29 juillet 2025, par laquelle une convention globale de partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan (CAUE) a été signée par l'intercommunalité (pour elle-même et ses communes membres).

Considérant les missions portées par l'association Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan (CAUE)

Considérant que le Plan de Paysage de Belle Ile, porté par la Communauté de Commune, fixe l'objectif de qualité paysagère : « Repenser les formes urbaines face aux transitions, tout en préservant l'identité belliloise ».

Considérant que les 4 PLUs de Belle Ile garantissent la persistance de l'identité belliloise des formes urbaines, que leurs approbations récentes justifient la mise à jour guide graphique « Construite à Belle Ile », que les évolutions sociétales et appelées par les transitions imposent d'interroger l'évolutions des formes urbaines.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan propose de porter le projet « Formes d'habitat et paysages bellilois : un guide pour construire l'avenir ». Ce projet sera porté dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes (au titre

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601147-20251215-1115122025D-DE

du Plan Paysage) et les communes (au titre des PLUs), qui précise les modalités de mise en œuvre technique et financière. Le plan de financement du projet est défini comme suit :

Dépenses supportées par les CAUE	
Frais salariaux	39 647 €
Frais de structure	5 947 €
Total	**45 594 €**

Recettes	
Europe – FEADER (LEADER Pays d'Auray)	36 476,00 €
Communauté de Communes de Belle Ile en mer	1 823,60 €
Commune de Bangor	1 823,60 €
Commune de Le Palais	1 823,60 €
Commune de Locmaria	1 823,60 €
Commune de Sauzon	1 823,60 €
Total	**45 594 €**

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Région Bretagne

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité autorise la présidente à signer la CONVENTION RELATIF AU PROJET 2025-2026« Formes d'habitat et paysages bellilois : un guide pour construire l'avenir » et les avenants nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 15 décembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

MAIRIE LOCMARIA BELLE ILE MORBIHAN

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT